

Le pouvoir d'innover des coopératives
Textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques

IMAGINER DES PARTENARIATS NOVATEURS POUR LES COOPÉRATIVES DANS UN VASTE PROJET DE DÉMOCRATISATION DE L'ÉCONOMIE

Pierre DUCASSE¹



QUÉBEC SOMMET
2014 INTERNATIONAL
DES COOPÉRATIVES

Résumé

Cet article présente une vision stratégique pour faciliter la collaboration et le travail en partenariat entre le mouvement coopératif et les autres mouvements de la société civile, notamment le mouvement syndical, le mouvement écologiste et d'autres. Il présente différents enjeux sur lesquels cette coopération est souhaitable, tant au niveau de la production, de la consommation, de l'environnement et de l'information. Selon l'auteur, le concept de démocratie économique articule la vision unificatrice rendant ces partenariats possibles.

Abstract

This article offers a strategic vision to facilitate collaborations and partnerships between the cooperative movement and other civil society groups such as unions, environmental groups, and others. It presents various issues where this collaboration is most desirable, namely in the spheres of production, consumption, the environment and the media. According to the author, the concept of a democratic economy provides a unifying platform which makes these partnerships possible.

Resumen

Este artículo presenta una visión estratégica para facilitar la colaboración y el trabajo en asociación entre el movimiento cooperativo y los demás movimientos de la sociedad civil, principalmente, el movimiento sindical, el movimiento ecologista y otros. Presenta asimismo, diferentes problemáticas en las que la cooperación es conveniente, tanto a nivel de la producción, el consumo, el medio ambiente y la información. Según el autor, el concepto de democracia económica articula una visión unificadora que hace posible estas asociaciones.

Introduction²

Les coopératives sont une des composantes essentielles d'un mouvement plus large pour la démocratisation de l'économie. Il s'agit là d'une vision originale – et nécessaire – de la place que le mouvement coopératif occupe dans le monde d'aujourd'hui : non pas comme une fin en soi ou comme un mouvement isolé, mais comme un partenaire avec d'autres poursuivant une même finalité, la construction d'une économie démocratique.

Dans ce bref article, nous présenterons rapidement le concept de démocratie économique et comment il se présente en alternative au modèle économique dominant actuel.

Nous présenterons ensuite des exemples de démocratisation dans diverses sphères de l'activité économique, tout en insistant sur l'importance d'établir des rapports entre les coopératives avec les autres réseaux ou institutions.

Ces partenariats, articulés autour d'un concept rassembleur – la démocratisation de l'économie –, nous semblent nécessaires pour donner un nouveau souffle au mouvement coopératif. Un tel projet pourrait autant redynamiser le mouvement coopératif que le mouvement syndical et d'autres mouvements progressistes de la société civile organisée.

Qu'est-ce que la démocratie économique?

En deux mots, la démocratie économique, c'est l'application des processus démocratiques aux divers leviers économiques. C'est l'application des principes et pratiques démocratiques aux différents aspects de la vie économique, de façon à assurer que le système économique fonctionne par et pour l'intérêt de la majorité.

La concentration démesurée du pouvoir dans l'économie actuelle

Pour bien comprendre ce qu'est la démocratie économique et pourquoi elle est si importante, il est nécessaire de jeter un regard sur le système économique actuel.

L'économie capitaliste est dynamique, dans le sens où elle change constamment et s'adapte. Le système capitaliste d'aujourd'hui est composé à la fois de vieux et de neuf. La caractéristique principale du capitalisme, c'est la propriété privée des leviers économiques (notamment la production et l'investissement) et l'appropriation privée des profits. Ceci implique donc un contrôle privé – et non public – des ressources (humaines, naturelles, matérielles, financières, technologiques, informationnelles) d'une société. C'était le cas au 19^e et au 20^e siècle, et ce l'est encore aujourd'hui.

Mais, en même temps, il faut comprendre que nous faisons face maintenant, en 2014 et depuis les années 1970, à un nouveau capitalisme. Ce nouveau capitalisme est caractérisé par quatre éléments.

- La mondialisation : libre circulation des biens et capitaux, nouveaux moyens de transport et de communication, déclin du protectionnisme et de la capacité de l'État d'agir sur les équilibres macroéconomiques;
- La « corporatisation » : sociétés privées contrôlées par des actionnaires distants et des dirigeants anonymes, sociétés mondiales et gigantesques, déclin des PME, déclin de la propriété et du contrôle local;

- L'oligopolisation : nombre limité d'entreprises dans un même secteur, tendances oligopolistiques et monopolistiques, cartels et manipulations du marché;
- La financiarisation : explosion des sommes dans les fonds de retraite et de placement, endettements public et personnel élevés, spéculation financière et boursière, pouvoir démesuré des banques et institutions financières.

Il est absolument essentiel de comprendre que le capitalisme réel – au-delà de l'idéologie néolibérale qui est mise de l'avant pour le justifier – n'est pas fondé sur la libre-entreprise. En pratique, le capitalisme ne fonctionne pas sur une logique de libre marché ou de libre concurrence; plus souvent qu'autrement, il fonctionne plutôt sur la concurrence déloyale et les oligopoles. Et dans le monde réel, le capitalisme n'est pas synonyme d'état minimal, mais simplement d'état asservi au capital.

Le capitalisme n'est pas seulement une façon de produire ou de consommer des biens. C'est une structure qui permet à certaines personnes d'exercer du pouvoir et d'orienter la société entière dans une direction qui leur est favorable. C'est cela la nature du nouveau capitalisme : un système économique et politique reposant sur des cartels formés de quelques mégasociétés privées mondiales.

Bâtir l'alternative : la démocratisation de l'économie

La démocratie économique, c'est l'alternative à ce modèle économique qui concentre la richesse et le pouvoir dans quelques mains. C'est de redonner du pouvoir aux gens sur les différents leviers de l'économie.

L'être humain n'existe pas pour servir l'économie; c'est l'inverse. Et la meilleure façon d'assurer que l'économie serve les gens, c'est de s'assurer qu'ils puissent avoir sur elle un contrôle collectif et démocratique.

L'idéal démocratique du « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple » est bien loin de la situation politique réelle en Occident et dans le reste du monde. Des mouvements comme Occupons Wall Street nous l'ont rappelé. Nos gouvernements sont essentiellement au service des riches et des puissants qui représentent à peine 1 % de la population.

Bref, il faut proposer divers moyens de mettre en place un système économique et politique véritablement démocratique, « un système du 99 %, par le 99 % et pour le 99 % ». Une véritable alternative est possible. Or, la collaboration du mouvement coopératif avec les autres réseaux progressistes de la société civile organisée est une composante nécessaire de cette stratégie.

Nous voulons proposer une autre vision économique alternative au capitalisme. Mais attention : nous voulons éviter de présenter ce qui serait un – et un seul – modèle. Nous sommes plutôt à la recherche d'une multitude d'alternatives. Nous croyons que la force d'un tel mouvement doit reposer sur une diversité de pratiques tout en ayant une certaine unité dans la vision. Cette vision unificatrice, c'est celle de la démocratisation de l'activité économique.

La démocratisation de la production

Les gens passent une grande partie de leur vie au travail. Il est impensable d'imaginer une société véritablement démocratique sans aborder la question de la démocratie dans nos milieux de travail. La démocratisation de la production est un élément central de la démocratisation économique.

Coopératives de travailleurs et modèles mixtes coopératives-syndicats

Pour plusieurs, les coopératives de travailleurs représentent le modèle ultime de démocratisation du travail et de la production. Les travailleurs y sont à la fois producteurs, entrepreneurs et investisseurs. Ils sont – on peut le dire – leurs propres patrons.

Mais les coopératives de travailleurs ne représentent pas un modèle qui puisse être utilisé en tout temps et en tous lieux. Il y a d'autres outils de démocratisation du travail, comme les syndicats.

Dans des milieux syndiqués, les travailleurs, plutôt que de se retrouver seuls devant leur employeur, vont s'associer, nommer des représentants et négocier collectivement. En ce sens, ils servent la démocratisation économique.

Ceci étant dit, il faut continuer de travailler au renforcement et au renouvellement du mouvement syndical. Il est important que les syndicats continuent de remplir leurs rôles traditionnels, mais aussi qu'ils aillent plus loin. Il nous semble qu'une des clés du renouvellement du mouvement syndical est justement ces partenariats qu'il peut établir avec d'autres organisations de la société civile, ainsi qu'avec le mouvement coopératif.

Trop longtemps, le mouvement coopératif et le mouvement syndical ont été perçus comme étant très différents, parfois même en compétition. Entre les deux, les communications sont parfois bonnes, souvent difficiles ou inexistantes. Mais il nous semble que tous deux sont des outils d'une même finalité, la démocratisation de l'économie.

Il existe quand même de nombreuses tentatives de travail en collaboration; il faut les intensifier. Un exemple récent est la collaboration annoncée entre le syndicat américain des Métallos et la société coopérative Mondragon. De tels partenariats pourraient mener, par exemple, au rachat d'entreprises par une coopérative de travailleurs. Il faut beaucoup d'autres collaborations de ce genre.

Il faut noter qu'il est possible pour un milieu de travail d'être sous un modèle coopératif, tout en maintenant la présence d'un syndicat; c'est la base de tels partenariats.

Coopératives de travailleurs actionnaires

Rappelons aussi que la question de la démocratisation des lieux de travail n'est pas une question indépendante de celle de la démocratisation de l'investissement. Dans le cas d'une coopérative de travailleurs, par définition, l'entreprise est en totalité propriété des travailleurs. Mais il est également possible d'envisager d'autres modèles où les travailleurs pourraient être, au moins, en partie propriétaires.

Il n'est pas toujours possible d'avoir une entreprise dont les travailleurs seraient propriétaires à 100 %. Mais, comme mouvement, on pourrait viser à ce qu'ils en possèdent, tous secteurs confondus et à moyen terme, une portion importante, autour de 20 % par exemple.

Comment y parvenir?

Par exemple par des plans d'actionnariat salarié (PAS). Le principe en est simple : les salariés achètent des actions de leur propre entreprise. Il arrive souvent d'ailleurs que les entreprises souhaitent le faire en temps de crise, en coopération avec les syndicats, quand elles ont besoin de capitaux. Mais pourquoi ne pas le faire systématiquement? Même avec une minorité des actions, les

travailleurs pourraient plus facilement exercer des pressions pour poursuivre la démocratisation de leurs lieux de travail.

Or, au-delà des PAS, le modèle des coopératives de travailleurs actionnaires (CTA) est probablement encore plus intéressant. Dans ce dernier cas, les travailleurs investissent dans une coopérative, et c'est la coopérative qui devient actionnaire de l'entreprise. C'est un modèle hybride où une société par actions privée peut cohabiter avec une logique coopérative. La logique est très similaire à celle des PAS, mais le pouvoir d'influence est potentiellement plus fort. La coopérative peut ainsi poser des exigences sur la responsabilité sociale de l'entreprise, de saines relations de travail, le respect de l'environnement, etc. Il peut donc s'agir d'une façon de marier les notions de coopératives d'investissement à celles de l'investissement éthique et de l'activisme actionnarial.

L'implantation de CTA à grande échelle exigerait un effort coordonné, et serait très propice à des partenariats. Premièrement, partenariat avec le monde syndical. S'ils en voient le potentiel, les syndicats pourraient aider la création de CTA. C'est une formule qui pourrait aussi s'appliquer à des milieux non-syndiqués. Deuxièmement, partenariat avec le secteur privé. Dans les bonnes conditions, plusieurs entreprises pourraient y trouver leur compte, notamment avec une plus grande productivité découlant d'un fort sentiment de propriété et d'appartenance, et avec une source originale de capitalisation.

L'État pourrait également intervenir en exigeant que les entreprises d'une certaine taille se dotent de tels programmes et pratiques. Ou, à tout le moins, l'État peut mettre en place un encadrement législatif approprié, ainsi que rendre des prêts et des programmes incitatifs disponibles.

Potentiel des caisses de retraite

Sur le thème des liens avec le monde syndical, la question de l'utilisation des caisses de retraite devrait être explorée.

Les syndicats négocient très souvent avec leur employeur des régimes de retraite; il s'agit normalement de l'une des grandes priorités dans les négociations collectives. De plus, de nombreux syndicats siègent à des comités paritaires de gestion des fonds de retraite de leurs membres.

En partenariat avec le mouvement coopératif, les syndicats pourraient exiger qu'une petite partie des investissements de leurs fonds de retraite soit destinée au soutien et à la capitalisation de coopératives ou encore d'entreprises d'économie sociale.

Même s'il ne s'agissait que d'une toute petite portion des investissements des fonds de retraite (disons 5 %), on parlerait aisément de plusieurs dizaines de millions de dollars disponibles pour investir dans des entreprises coopératives qui, elles, ne menaceront pas de délocaliser à la première occasion. Trop souvent, les fonds de retraite des travailleurs investissent une grande proportion des leurs sommes dans des activités spéculatives, contraires aux principes de l'investissement dans l'économie réelle.

Il existe aussi un certain nombre d'exemples à travers le monde de fonds de pension mis sur pied par les syndicats eux-mêmes. Et on ne parle pas ici simplement de la gestion des pensions d'une entreprise en particulier. On parle de vastes fonds d'investissement créés et gérés par les syndicats. Il y en a deux au Québec, détenant plus de 9 milliards de dollars d'actifs. Ces fonds doivent réserver une partie de leurs investissements pour soutenir l'investissement dans l'entrepreneuriat collectif. Voilà un autre exemple de coopération possible entre mouvement coopératif et mouvement syndical.

La démocratisation de la consommation et de la livraison de services

La consommation est une autre dimension de l'économie qu'il convient de démocratiser.

Coopératives de consommateurs

Les coopératives de consommateurs sont le modèle de la démocratisation de la consommation.

Ses domaines d'application potentiels sont très nombreux. Même s'il serait très difficile de soumettre l'ensemble des secteurs de la consommation à des pratiques démocratiques, il est certainement possible de le faire dans certains cas, particulièrement pour des biens et services essentiels. Nous pensons par exemple au logement (coopératives d'habitation ou encore associations de copropriétaires), aux télécommunications (télévision par câble, Internet), à l'alimentation (coopératives alimentaires, groupes d'achat), etc.

Or, parmi ces services essentiels qui sont propices à être mutualisés ou coopérativisés, une priorité doit être accordée à l'épargne, au crédit et aux services d'assurance.

Les caisses d'économie et les caisses populaires sont une solution au problème de la concentration du pouvoir capitaliste. Plutôt que d'appartenir à des actionnaires anonymes, ces coopératives appartiennent à leurs membres. Les Caisses populaires Desjardins en sont un exemple éloquent : au Québec, c'est la plus importante institution financière avec près de six millions de membres sur un territoire de huit millions d'habitants.

L'assurance est également un domaine où il faut se poser de sérieuses questions. Les assurances existent pour protéger les personnes quand survient un événement malheureux et imprévu comme un accident grave, un décès, un incendie. Pourquoi des tiers devraient-ils en tirer du profit?

Le domaine de l'assurance pourrait facilement fonctionner en entier sous le mode coopératif ou sous forme de sociétés mutuelles. Leur efficacité est déjà prouvée, les bons exemples étant déjà très nombreux. Alors, faisons-en non seulement un projet pour le mouvement coopératif, mais un grand projet de société, auquel d'autres organisations pourront se joindre.

Modèles mixtes basés sur des coopératives de consommateurs actionnaires

Dans les cas où il serait trop complexe ou difficile de mettre sur pied des coopératives de consommation dont 100 % de la propriété serait dans les mains des membres, il est certainement possible d'imaginer des modèles mixtes qui incluent des éléments « coopératifs » au sein d'entreprises privées.

Dans la section précédente sur la production, nous avons mentionné les plans d'actionnariat salarié (PAS) et les coopératives de travailleurs actionnaires (CTA). Or, nous pourrions également avoir des programmes d'actionnariat des consommateurs, en établissant, dans différents domaines, des coopératives de consommateurs actionnaires (CCA).

Chaque grande entreprise devrait, par exemple, mettre à la disposition de ses clients un certain pourcentage de ses actions (disons 10 à 20 %) à cette fin. Chaque actionnaire confierait alors la gestion de son action et du vote qui l'accompagne à une coopérative. La coopérative ferait l'agrégation des actions et voterait en bloc lors de l'assemblée des actionnaires de l'entreprise. Même avec seulement une minorité des actions, cette coopérative pourrait avoir beaucoup d'influence. Avec le

temps, cette coopérative pourrait même posséder plus de 50 % des actions. Ce serait là un exemple simple et radical d'une démocratisation pratique et pacifique.

Ce serait simple à mettre en place? Pas nécessairement, du moins au début. Mais, encore une fois, l'État pourrait aider à établir ou clarifier le cadre juridique de ce type de coopérative et en faciliter l'implantation.

Il faut aussi dire que les entreprises privées pourraient trouver un avantage pour elles-mêmes à travailler de près avec des CCA. Cela pourrait les aider au démarrage et à la capitalisation d'une entreprise ou encore à fidéliser une clientèle. Une coopérative renforce énormément le sentiment d'appartenance, car elle appartient à ses membres.

Enfin, il faut souligner tout le potentiel qu'auraient les coopératives de travailleurs actionnaires de travailler de près avec les coopératives de consommateurs actionnaires. Ensemble, elles pourraient exercer une force considérable.

Politiques d'achat local

Nous passons la majorité de notre vie chez nous : dans notre village, dans notre ville, dans notre quartier, notre vie se déroulant généralement à l'échelle locale. Il serait donc absurde de penser que nous pouvons démocratiser l'économie sans le faire en grande partie dans notre milieu immédiat.

Les coopératives ont un enracinement local certain. Certains affirment même que les coopératives sont, avant toute autre chose, des instruments de développement local. D'où l'intérêt pour les coopératives d'être des leaders au plan local sur la question de l'achat local et de l'approvisionnement local.

C'est certainement un enjeu qui peut rejoindre de nombreux partenaires. Pensons aux gouvernements municipaux qui ont tout intérêt à avoir une économie locale dynamique, qui rapporte des revenus. Pensons aux syndicats des secteurs publics comme privés qui veulent créer et maintenir des emplois. Pensons aux autres mouvements associatifs et aux projets d'économie sociale. L'achat local est un exemple parfait de collaborations constructives possibles entre réseaux progressistes.

Collaborer à la protection des services publics

On ne pourrait passer sous silence la question des services publics et du rôle que jouent parfois les coopératives.

Les coopératives sont certes un outil de démocratisation de l'économie, mais pas le seul. L'État a également un rôle important, notamment au niveau de la livraison publique de certains services. L'État est un acteur économique, et donc, démocratiser l'État en général, et les services publics en particulier, constitue également un moyen de démocratiser l'économie.

Du côté des sociétés d'État par exemple, il y a des possibilités de démocratisation. Ces entreprises ont un seul actionnaire, un seul propriétaire, l'État. Mais ce dernier n'est-il pas lui-même la « propriété » des citoyens? En ce sens, les sociétés d'État appartiennent aux citoyens : ce sont eux les vrais actionnaires. Alors pourquoi ne tiendraient-elles pas d'assemblée générale annuelle?

Certains services ne peuvent être offerts que par l'État, par exemple, quand il s'agit de questions touchant les droits fondamentaux ou l'égalité, quand ces services ont pour objet un bien public ou collectif, ou encore quand le danger de créer des monopoles ou des oligopoles privés est trop

grand. Dans ces cas, ces services devraient nécessairement tomber sous la responsabilité de l'État. Nous pensons par exemple à la santé, à l'éducation, au transport de l'électricité, aux infrastructures, au courrier, etc. Il n'y a aucun doute que certains services sont donnés plus efficacement par l'État, et que celui-ci est le plus apte à assurer les principes d'universalité, d'accessibilité, d'égalité, et de non-lucrativité.

C'est alors que survient la question de comment le mouvement coopératif doit réagir à certains phénomènes qui érodent le rôle de l'État, comme la sous-traitance, le délestage ou la privatisation de certains services.

Il est essentiel que le mouvement coopératif soit prudent pour ne pas se faire instrumentaliser ou être utilisé pour justifier la privatisation ou la réduction des services publics universels. S'il est vrai dans certains cas que les coopératives peuvent être partenaires – ou sous-traitants – de l'État dans la livraison de services, ce n'est pas vrai dans tous les cas. Il est absolument essentiel que le mouvement coopératif ne soit pas vu comme un complice ou un facilitateur de la privatisation.

Si cela est clair, alors le mouvement coopératif pourra plus aisément être un acteur important dans la protection et la promotion des services publics, et ainsi se positionner en allié d'autres organisations, notamment les syndicats représentant la fonction publique et les sociétés d'État.

L'économie verte... et coopérative

Parmi les enjeux les plus critiques du 21^e siècle, on retrouve évidemment la lutte aux changements climatiques, la réduction de la pollution, et la saine gestion des ressources naturelles. Il nous faut construire une économie verte, une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre.

Travailler avec le mouvement écologiste

Ainsi, un certain rapprochement entre le mouvement coopératif et le mouvement écologiste nous semble capital dans les années à venir. Le mouvement coopératif réfléchit à la question de l'environnement depuis plusieurs années.

Il y a certainement une place pour les coopératives au niveau de certaines initiatives vertes, comme les ressourceries (OBNL ou coopératives qui récupèrent, transforment, recyclent, et réutilisent des déchets).

Il y a présentement de nombreuses discussions sur des politiques qui pourraient réduire les changements climatiques. Pensons à la production décentralisée d'énergie propre (éolienne, panneaux solaires), ou encore à des projets de rénovation domiciliaire pour améliorer l'efficacité énergétique. Voilà des domaines d'avenir où l'entreprise privée tente présentement de se positionner. Le mouvement coopératif doit être actif dans ces domaines, et montrer tous les liens potentiels entre écologisme et coopérativisme.

Travailler avec le monde syndical à une juste transition

La coopération entre le mouvement syndical et le mouvement écologiste sera aussi essentielle pour certains enjeux. Nous pensons notamment à l'énergie, aux transports, à la construction et à la rénovation. Afin d'en arriver à une nouvelle économie verte, il faudra prévoir une période de transition. Et le monde syndical a bien raison de souligner le principe de la « juste transition », l'idée que la

transition vers une économie verte doit se faire dans un cadre qui respecte les travailleurs et leurs communautés, et qui crée des emplois décents.

Le concept de « juste transition » est souvent la base de discussion entre le mouvement syndical et le mouvement environnementaliste. En embrassant explicitement ce concept, le mouvement coopératif pourrait établir de nouvelles alliances et se positionner comme étant partie de la solution.

La démocratisation de l'information et des médias

Les ressources informationnelles et communicationnelles sont fondamentales dans la vie moderne. L'information, c'est ce que je sais. La communication, c'est comment je reçois et transmets cette information. Et les médias, sous toutes leurs formes, sont des mécanismes collectifs dans la communication et la circulation de l'information.

Le secteur des médias, comme celui des télécommunications, est un de ces secteurs où il y a une concentration démesurée du pouvoir. C'est clairement un secteur d'oligopoles où 90 % du marché est contrôlé par une poignée d'entreprises.

Il faut veiller à ce que les grands mécanismes d'information et de communications soient possédés et contrôlés par la majorité de la population, et non par une infime minorité. L'information, c'est le sang dans les veines de la démocratie. Qui contrôle l'information contrôle le débat et l'espace politiques. Il ne peut donc y avoir de société démocratique sans qu'on réduise la concentration médiatique et le contrôle actuel des canaux d'information. La démocratie – tant politique qu'économique – ne pourrait se passer de la démocratisation de l'information elle-même.

Médias alternatifs et médias de masse

Ainsi, la démocratisation des médias devrait être une priorité pour le mouvement coopératif, comme pour le mouvement syndical et d'autres réseaux progressistes.

Il est possible d'imaginer une double-stratégie : premièrement, travailler de l'intérieur des sociétés privées pour lentement les démocratiser, et, deuxièmement, travailler à établir des alternatives à l'extérieur de ce qui existe déjà.

Il existe déjà plusieurs « médias alternatifs ». Il s'agit surtout des petites entreprises locales comme les télévisions communautaires, les radios locales ou de petits journaux; ils fonctionnent souvent sous la forme d'OBNL. Il existe également des revues produites par des organismes associatifs ou syndicaux. Ces médias alternatifs sont généralement très intéressants et ils font du bon travail. Mais ils sont encore marginaux et, trop souvent, ne sont lus que par ceux qui partagent déjà leurs idées. Pour l'instant, ils influencent donc peu le grand public.

Il serait certainement possible pour les grandes fédérations de coopératives et les grandes centrales syndicales, avec d'autres groupes associatifs, de mettre de l'argent dans une caisse commune. Cette caisse pourrait être utilisée pour créer de nouveaux médias, notamment des journaux ou des stations de radio, ou encore prendre le contrôle de médias existants.

Ce scénario pourrait, dans les faits, être difficile à réaliser. À défaut de devenir propriétaires majoritaires, les réseaux progressistes pourraient viser à acheter une bonne partie des actions de médias existants. Même sans en détenir la majorité, ils pourraient exercer une certaine influence. Nous avons parlé plus tôt des coopératives de consommateurs actionnaires (CCA); le même

principe pourrait sensiblement être appliqué ici à des entreprises de communication ou à des entreprises médiatiques.

Médias et réseaux numériques

Nous ne pouvons pas passer sous silence la place de plus en plus importante qu'occupent les nouveaux médias électroniques et les réseaux sociaux. Des statistiques montrent qu'ils ont devancé la télévision en devenant la première source d'information des moins de 30 ans.

Mais il est certain que la propriété et le contrôle privés de certains réseaux et outils sont problématiques, car ils entraînent une concentration énorme du pouvoir.

Il est certain que les réseaux sociaux et les moteurs de recherche pourraient fonctionner davantage selon la formule coopérative. C'est déjà un peu la mentalité dans la culture du logiciel libre, mais cette façon de faire pourrait être davantage structurée selon la formule coopérative : les membres pourraient acheter une part sociale à prix modique pour ensuite avoir la capacité de voter sur certaines des orientations. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent d'établir un tel système à grande échelle. Avec toutes les critiques adressées à Facebook (notamment sur la commercialisation et les atteintes à la vie privée), pourquoi ne pas recréer un tel réseau sous la formule coopérative?

Conclusion : des synergies pour bâtir l'alternative

Dans les dernières pages, nous n'avons qu'effleuré certains des mécanismes que le mouvement coopératif pourrait – avec des alliés – mettre en place dans le cadre d'un grand projet de démocratisation de l'économie. Le mouvement coopératif doit se voir comme un partenaire dans un projet plus large.

Il faut développer de nouvelles institutions démocratiques et il faut améliorer celles qui existent, en plus d'amener leurs acteurs à travailler ensemble dans une vision commune, à développer des complémentarités et des synergies.

Un nouveau mouvement pour la démocratisation de l'économie doit émerger, et ce grand mouvement doit s'appuyer – mais sans s'y limiter – sur les mouvements syndicaux, sur les mouvements coopératifs, d'économie sociale et autres mouvements apparentés. Tous doivent s'organiser et se renouveler à l'interne, tout en coopérant et en exerçant ensemble leur force à l'externe.

Et ce projet ne peut se faire s'il ne repose pas sur nos valeurs d'égalité, de participation, d'inclusion, de fraternité. Parce que le mouvement coopératif porte un projet de société alternatif; il doit l'affirmer.

Notes

¹ B.A. et M.A. en sciences politiques, Université Laval (1995, 1998); directeur de la Table nationale des Corporations de développement communautaire du Québec (1998-2003); conseiller spécial de Jack Layton, chef du NPD Canada (2005-2009); président de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Outaouais (2011-2014); agent principal aux communications, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) (2010-2014); co-auteur, *Pour une économie démocratique : Un guide d'action stratégique pour construire une économie au service de tous les citoyens*.

² Cet article présente très sommairement certaines propositions contenues – avec beaucoup plus de détails – dans l'ouvrage *Pour une économie démocratique* (Ducasse et Vouloumanos, 2013).

Bibliographie

Ducasse, P. et T. Vouloumanos (2013). *Pour une économie démocratique : Un guide d'action stratégique pour construire une économie au service de tous les citoyens*, Montréal : VLB.

Direction de l'appel à articles du Sommet international des coopératives 2014

Lou Hammond Ketilson, Center for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan

Marie-Paule Robichaud Villettaz, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Remerciements

Une publication de cette taille nécessite beaucoup de travail et la collaboration de plusieurs personnes. Nous souhaitons remercier les auteurs pour leur contribution et leurs réponses rapides à nos demandes. Nous tenons à remercier les membres du Comité scientifique pour leurs conseils dans le processus d'évaluation, et leur aide dans l'identification des experts de contenus pour l'évaluation des propositions. L'aide de ces experts est inestimable pour la production d'un ouvrage de qualité. Nous remercions particulièrement Mirta Vuotto et Heather Acton pour leur grande collaboration avec les auteurs et les experts au cours du processus d'évaluation. Nous remercions aussi Ursula Acton, Stephanie Guico, Luc Gobeil et Marie-Hélène Leclerc pour leur excellent travail dans le processus de révision scientifique, de correction et d'édition.

Extrait de :

Le pouvoir d'innover des coopératives

Textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques

ISBN : 978-2-9813483-2-6

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, 2014

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Nationales du Canada, 2014

©Sommet international des coopératives

www.sommetinter.coop

Référence :

Ducasse, P. (2014). Imaginer des partenariats novateurs pour les coopératives dans un vaste projet de démocratisation de l'économie. Dans L. Hammond Ketilson et M.-P. Robichaud Villettaz (sous la direction de), *Le pouvoir d'innover des coopératives : textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques* (p. 137-149). Lévis : Sommet international des coopératives.

Publié par